

<https://www.pressegauche.org/La-protection-des-professionnelles-en-soins-un-enjeu-crucial-pour-affronter-la>



La protection des professionnelles en soins, un enjeu crucial pour affronter la 2e vague (FIQ)



- Communiqués -
Publication date: jeudi 24 septembre 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 24 sept. 2020 - Alors que le Québec est entré dans une deuxième vague de la pandémie de la COVID-19, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ demande l'assurance que le niveau de protection des professionnelles en soins pour la deuxième vague soit supérieur à celui fourni lors de la première. « Le gouvernement martèle que l'ensemble de la population doit continuer de se protéger et de protéger les autres devant la hausse de cas positifs à travers le territoire québécois, mais il est peu loquace sur la protection qui sera offerte au personnel du réseau de la santé. Nous demandons l'assurance que pour cette deuxième vague, il n'y aura pas de compromis quant à la protection des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques. Rappelons que selon les récentes données de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), le Québec a occupé la première place peu enviable quant au nombre de cas et de décès chez les travailleurs-euses de la santé lors de la première vague. On parle de plus de 24 % du personnel ayant été infecté par la COVID-19 ! Le gouvernement doit s'engager clairement à mieux protéger les professionnelles en soins tant pour elles-mêmes et leur famille que pour les patient-e-s », de dire Nancy Bédard, présidente de la FIQ.

Des masques N95 accessibles

Pour la Fédération, l'accessibilité aux masques N95 doit être assurée pour toutes les professionnelles en soins oeuvrant auprès des patient-e-s ayant reçu un résultat positif à la COVID-19 ou celles et ceux qui sont suspecté-e-s d'être infecté-e-s. « Ce virus est encore méconnu et malgré que les expert-e-s ne sont pas unanimes sur le ou les modes de transmission, la transmission aérienne du virus est de plus en plus probable selon 239 scientifiques provenant de 32 pays. Devant l'absence d'un consensus clair et sans équivoque, il est essentiel d'appliquer le principe de précaution et appliquer les mesures de protection optimales. La directive doit être sans ambiguïté : les professionnelles en soins doivent avoir accès aux masques N95 quand la situation l'exige », de poursuivre Linda Lapointe, vice-présidente à la FIQ et responsable politique Santé et Sécurité au travail. La FIQ tient à rappeler que l'utilisation de ce type de masque fait une différence positive, puisque son efficacité est de 95 %, tandis que le masque chirurgical n'est pas considéré comme un appareil de protection respiratoire.

Depuis quelques semaines, la Fédération multiplie les interventions publiques quant à ses inquiétudes face à l'arrivée de cette deuxième vague et l'état de fatigue extrême des professionnelles en soins. « Elles ont été durement affectées tant physiquement que psychologiquement. Certaines sont tombées malades, d'autres ont carrément quitté le réseau ne pouvant plus subir les conditions de travail épouvantables imposées par les gestionnaires et le gouvernement. À l'heure actuelle, il manque déjà beaucoup de professionnelles en soins pour être en mesure de donner des soins de qualité et sécuritaires à la population. Chaque professionnelle en soins que l'on perd, c'est une professionnelle de trop. Le réseau ne doit pas mettre les professionnelles en soins à risque et ainsi, en perdre encore plus, faute de les avoir bien protéger », de conclure mesdames Bédard et Lapointe.